

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je puis seulement dire que si les journaux diffusaient leurs informations avec autant d'efficacité que le font les facteurs dans la livraison du courrier, nous aurions un meilleur service de presse au pays.

M. Darling: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Avec toute la déférence que je dois à la réponse du ministre des Postes, je puis partager son avis pour ce qui est des quotidiens mais non pas en ce qui concerne les hebdomadaires. Je me demande donc ce qu'il pourra faire pour les aider.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES AÉROPORTS

LE REMPLACEMENT DES COMMISSIONNAIRES PAR DES GENDARMES DANS LES SERVICES DE SÉCURITÉ—LA QUESTION DE L'EMPLOI

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Que fait le ministre pour empêcher l'élimination graduelle des membres du Corps des commissionnaires, qui sont chargés de la sécurité aux aéroports nationaux et qui doivent être remplacés par des gendarmes? Il est à espérer que le ministre leur trouvera d'autres emplois.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de cette affaire, mais je me renseignerai et verrai si je puis faire rapport au député demain.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Affaires des anciens combattants? En plus d'établir la compétence des anciens combattants à remplir les fonctions dont j'ai parlé aux aéroports nationaux, le ministre veillera-t-il aussi à ce que l'on donne aux anciens combattants le temps de trouver d'autres emplois qui entrent dans le cadre de l'activité du Corps des commissionnaires et du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, je consulterai mes collègues des Transports et de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, et j'étudierai la question très volontiers.

* * *

LES PORTS

HALIFAX—LA DÉCISION RELATIVE À LA LOCATION DES HANGARS—DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le président du Conseil des ports nationaux a pris la très grave décision de désavouer une promesse du vice-président du Conseil au maire de Halifax, soit que la

Questions orales

politique de location des hangars ne serait pas modifiée sans l'accord des autorités portuaires de Halifax. En outre, le maire de Halifax insiste pour que le Conseil respecte cet engagement. Le ministre est-il maintenant en mesure de donner à la Chambre sa parole que la promesse du vice-président du Conseil sera respectée?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je devrai m'informer auprès du représentant du Conseil des Ports nationaux de la promesse qui avait été faite au maire de Halifax.

M. Forrestall: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je remercie le ministre de s'engager à s'informer de la situation. En raison de la grave détérioration des relations dont témoigne cette affaire, songera-t-il, une fois qu'il se sera informé, à rencontrer les autorités du port de Halifax et les autres intéressés, par exemple les dirigeants syndicaux locaux, en vue de résoudre cette grave impasse?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je trouve que c'est là une excellente suggestion.

* * *

LA CONSOMMATION

LES MOTIFS DE LA DESTRUCTION DE PANTALONS DE COUTIL SAISIS—L'OPPORTUNITÉ DE L'OFFRE AUX ŒUVRES DE CHARITÉ

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question qui s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations a trait à la question inscrite au *Feuilleton* et à laquelle on a répondu le 7 avril. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi 7,987 «jeans» valant environ \$40,000 que son ministère a saisis récemment ont été enterrés au lieu d'être remis à des œuvres de charité?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Je pense que j'ai donné la réponse, monsieur l'Orateur. On a fait la suggestion à la compagnie. Malheureusement, elle n'a pas suivi notre suggestion.

[Traduction]

M. Fraser: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire à la Chambre si la ligne de conduite adoptée consiste à saisir les vêtements qui ne se conforment pas aux règlements sur l'étiquetage et qu'aucune latitude n'est donnée pour écouler les articles saisis ou veut-il laisser entendre que la politique ministérielle est de renvoyer ces articles au propriétaire? Si le propriétaire ne les détruit pas, que se produit-il?

● (1430)

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je pense que la réponse écrite que j'ai donnée était assez complète et démontrait que la compagnie retient l'option de faire ce qu'elle veut avec ses vêtements. Dans un premier cas, on a justement remis à des organisations charitables certains de ces vêtements. Dans l'autre cas, on n'a pas voulu le faire. Je trouve cela regrettable, parce que ces vêtements auraient pu être utilisés à des fins de charité. Malheureusement comme cela n'a pas été fait, il a fallu les détruire.